

---

## Compte-rendu réunion conseil de quartier **Bibi-Beaurivage / Milady / Colline**

---

### **Présents :**

**Président :** M. Mathieu ACCOH

**Habitants :** Monsieur Antoine DOURY - Monsieur Jean-Pierre BORGEY - Monsieur Marc DHOSPITAL - Monsieur Nicolas POYDESSUS - Madame Céline BOUERY - Monsieur Hervé KELMANT - Madame Brigitte BACHE BES - Monsieur Youri BARNEOUD - Madame Solange GASSER - Monsieur Bernard FACHON - Madame Isabelle EDDY - - Monsieur Bertrand AUPETIT-DURAND

**Suppléants :** - Madame Laurence BERGER - Madame Michèle MOLINA - Madame Mari-Laurence FACHON - Madame Nelly PIERART - Madame Anne Marie DAVID - Monsieur Eric LAMAIGNERE - Madame Marie-France CIEUTAT

**Elus:** - Monsieur Edouard CHAZOUILLERES - Madame Brigitte PRADIER - Monsieur Hervé BOISSIER - Madame Françoise MIMIAGUE - Monsieur Richard TARDITS

**Référent technique :** Monsieur Xavier Blaizot

**Associations titulaires :** - Milady Plage - Les Amis de la Côte des Basques - Du Flocon à la Vague - Les Amis de Malandain Ballet Biarritz - Côte des Basques Surf Club - Les Amis du Parc Mazon Association

**Suppléante :** - Les Amis de la Côte des Basques

**Excusés :** Patrick Sasal (Directeur du service des Jardins) remplacé par Xavier BLAISOT, Mme et M Bonneau, Mme et M Cano, Mme Artola, M. Rolin, **Mme Christiane Clément**, M Jordan Lavignasse

-----

**Ordre du jour :** Modalités de fonctionnement du conseil de quartier (jour et fréquence des réunions, tenue des séances, communication interne, etc), remontée des remarques et requêtes des habitants,

Il est décidé que Mathieu Accoh et Antoine Doury assureront le secrétariat du conseil de quartier.

Il est décidé, dans un premier temps, le conseil de quartier fonctionnera en réunions plénières, une fois par mois, privilégiant ainsi la participation de tous. Cependant comme le rappelle Peio Claverie « *en raison des contraintes inhérentes au fonctionnement du logiciel spécifique dédié à la saisine de l'administration et pour permettre la transmission des réponses en temps opportun, il a été rappelé que les réunions plénières doivent être programmées dans un délai de deux mois à trois mois.* »

Il sera possible « *d' ouvrir les réunions aux habitants du quartier selon les thématiques abordées.* » considérant que les Conseils de quartier n'ont pas vocation à être des réunions publiques. Il est décidé de repenser à la mise en place ou disponibilité de boîtes aux lettres réparties dans le quartier, que la page internet de la mairie soit tenue à jour et il est décidé de créer [une page facebook](#) (cliquer

sur le lien).

La situation du quartier de la Milady est évoquée :

- problème des campings-cars qui ne respectent pas les interdictions et sont facteurs de gêne. Monsieur Hervé BOISSIER répond qu'une deuxième aire de camping-car étant en projet près du centre hippique du lac Mouriscot, il devrait y avoir un désengorgement .
- Problème du stationnement sauvage en haute saison aux abords du parking de la plage de la Milady. La situation est dangereuse. Il est précisé que le parking du haut (le long de l'avenue d'Ilbarritz) est quant à lui rarement plein mais que faute d'information les automobilistes ne s'y rendent pas toujours. L'hypothèse d'un agent informant des places disponibles est évoqué. L'ensemble du carrefour de la Milady (au niveau de l'arrêt de bus) est problématique.

→ Une fiche navette est adressée aux services de la ville.

- Problème du petit parking de l'avenue de Bidart qui n'est pas goudronné. S'ajoutent à cela les problèmes des impasses de Bruyère et avenue d'Harcet (pylônes, fils qui traînent, aménagement inachevés). Les habitants ont le sentiment d'avoir été négligés. Monsieur Hervé BOISSIER répond que le problème du parking a été « pris en compte » mais il ne peut fournir de date. Pour les impasses de Bruyère et avenue d'Harcet les services de la mairie s'en chargent.
- Mise en avant de la grande dangerosité du carrefour: La vitesse excessive des automobiles venant de Bidart et le manque de visibilité rendent le franchissement piétonnier très dangereux, entre les Serres et la plage. La mise en place d'un coussin berlinois est exclue car proscrite en virage. Certains habitants proposent la création d'un rond point.
- Sont évoqués les **problèmes plus généraux de trottoir dans la ville**. Dangers, stationnement sauvage, vitesse à limiter (30 km) afin que les piétons se sentent en sécurité. En particulier est discuté le cas de l'avenue de la République (au carrefour de l'avenue de Londres) il faudrait au moins placer un miroir parce que le feu de circulation ne fonctionne pas toujours et qu'alors la visibilité est nulle.
- Les habitants sont déçus que la **navette gratuite** ne soit pas déjà opérationnelle à partir du carrefour d'Héliante et jusqu'à la Milady. Ils souhaiteraient avoir une information précise (alors même que la date du 1er novembre avait été donnée dans le Biarritz magazine). Édouard CHAZOUILLERES précise que des problèmes techniques sont apparus quant à la rotation des navettes, mais que le projet n'est pas abandonné.
- La **situation dangereuse du carrefour de la rue Lamartine et de l'avenue Beurivage** est évoquée. En effet deux passages pour piétons très peu utilisés sont placés en amont (au niveau du musée du chocolat) et en aval (au niveau d'Etxola bibi) alors que le passage réel vient des habitants de bibi-beurivage qui empruntent la rue Lamartine et traversent dans le prolongement en se mettant en danger.

→ Une fiche navette est adressée aux services de la ville.

- Est alors exprimé un sentiment d'injustice et de différence de traitement entre les habitants qui risquent de payer une amende toute l'année, alors que l'été le stationnement le long de l'avenue de Beurivage est anarchique et peu sanctionné. Madame Brigitte PRADIER répond

que les incivilités sont sanctionnées et que la police municipale ne peut être mise en cause.

- Le problème de la circulation à certains moments de la journée (le matin au moment de déposer les enfants en particulier) est discuté. Il s'agirait d'**identifier les points noirs et heures difficiles et de faire des propositions soutenues par les services de la ville** (pédibus entre le parking des 100 marches et les écoles, ralentisseur, limitation vitesse, agents fluidifiant la circulation...)
  - Certains camping cars, étrangers notamment, s'introduisent rue **Borde Saraspe**, il y a bien un panneau à l'entrée de celle-ci marqué "interdit au camping-car", un pictogramme avec un dessin de camping-car barré serait peut-être plus approprié pour des étrangers. (nombreux durant la saison sur notre commune). Concernant l'entrée de la **rue des Falaises** devant la Tantina de Burgos, il existe bien un panneau mais celui-ci indique l'interdiction de stationner et non l'interdiction d'accès à la rue. Il serait nécessaire de mettre un panneau de signalisation.
- Une fiche navette est adressée aux services de la ville.
- Monsieur Hervé BOISSIER rappelle que le CLSPD (*Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance*) a été créé et que des commissions existent auxquelles nous pouvons participer par le biais du président de quartier.
  - Une séance consacrée à **l'aménagement de la côte des basques** est décidée (mardi 13 janvier). Conformément à la Charte des Conseils de quartier (« *Les grands projets de la commune ou de l'intercommunalité, leur planification et leur état d'avancement, pourront être présentés aux Conseils de Quartier, à leur demande ou à l'initiative des autorités compétentes.* »), la présence de Patrick Sasal (Directeur du service des Jardins) est souhaitée. Les habitants apprennent qu'une discussion a déjà commencé et qu'une commission a été créée. Nous rappelons à Monsieur Hervé BOISSIER que nous souhaitons être impliqués dans ce genre de projet qui touchent directement les habitants.

Pour rappel : « Les Conseils de Quartier sont investis des fonctions suivantes :

• **Ils sont une interface entre l'habitant et le service public. Ils apportent l'expertise d'usage de leurs membres.** Il en découle qu'un lien fort et institutionnalisé doit exister entre les Conseils de Quartier et la municipalité, notamment au niveau de l'information mutuelle. Ce lien n'a pas pour but de brider l'expression des habitants, mais au contraire de la faciliter et de mieux la prendre en compte.

• **Ils donnent un avis consultatif** sur les projets concernant le quartier, sur les investissements, travaux ou projets concernant la vie quotidienne du quartier.

• **Ils font des propositions** sur les questions et dossiers concernant le quartier, à l'initiative du conseil ou à la demande de la municipalité.

• **Ils peuvent être associés aux réflexions** concernant, au-delà du seul quartier, le développement durable de la Ville

- Il est demandé par les habitants du quartier du parc Mazon que le nom Mazon soit ajouté au non du conseil de quartier. Le nom du quartier pourrait être « Bibi-

Beaurivage/Mazon/Milady/Colline » et il est demandé que le titre soit ainsi modifié. Cependant le nom des Conseils de Quartier a été fixé dans la Charte adoptée par délibération du Conseil municipal et ne peut être modifié sans passer par une nouvelle délibération. Il est prévu de faire évoluer cette charte dans trois ans à l'occasion du renouvellement des conseillers.

- **Avenue de la République**, les véhicules roulent à vitesse excessive, malgré la proximité de l'école.
- Au 34 av de la République les racines d'un des arbres bordant l'avenue poussent d'une telle façon qu'elle est en train de soulever et déformer la grille en fer forgé qui délimite le jardinet devant l'immeuble. Il serait urgent d'intervenir avant que les dégâts ne s'accroissent.
- Lors de l'élagage il pourrait être envisagé que les agrafes métalliques ne soient pas posées directement sur les arbres, ce qui choque les défenseurs de la flore.
- Toujours le long de l'avenue de la République l'éclairage est gêné par les arbres. Il est proposé que les lampadaires soient baissés.
- Avenue de Pioche (au 55 précisément) le trottoir s'arrête et les piétons doivent traverser à un endroit dangereux alors qu'il n'y a pas de passage pour piéton. L'ensemble de la descente de l'avenue pioche est dangereux et mériterait d'être amélioré, même si aucune solution idéale n'est apparue.
- **Place Pradier**. Les habitants regrettent que des stationnement « arrêt minute » aient été mis en place. Ils se sont en effet immédiatement transformés en stationnement longue durée qui gênent parfois gravement la circulation et empêchent les livraisons. Les habitants et un commerçant présents prient le service de la réglementation de revenir à la situation antérieure, et ils regrettent de ne pas avoir été consultés auparavant. Est évoqué la possibilité que la rue Harispe soit en sens unique.
- De plus les habitués de la place Pradier regrettent que ce lieu de convivialité soit rendu insupportable à cause de l'odeur des déjections de chiens.
- Il est demandé à la ville que l'organisation d'un arbre de Noël et d'un chocolat chaud sur la place Pradier soit renouvelée.
- La séance est levée à 20 heures.

**Prochain Rendez Vous: Mardi 20 Janvier, 18h, à la maison des Associations**

**Ordre du jour:** - compte-rendu de la réunion des présidents des conseils de quartier avec

Michel Veunac du 16 décembre

- création et composition des commissions
- aménagement de la côte des basques